



PAYS DE LA LOIRE
BASKETBALL

SAISON 2020/2021

FORMATION DU TECHNICIEN INITIALE, CONTINUE ET PROFESSIONNALISANTE



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION
DU BASKETBALL

PAYS DE LA LOIRE

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
PREAMBULE	2
OFFRE DE FORMATION	3
FORMATIONS FEDERALES/INITIALES	4
BREVETS FEDERAUX	5
FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES	6
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN SPORTIF REGIONAL DE BASKETBALL (CQP1 / CQP TSBB)	7
BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS SPECIALITE BASKETBALL)	9
FORMATIONS CONTINUES.....	11
LONGOMATCH	12
L'ENTRAINEUR ET LA PREPARATION MENTALE	13
CLINIC ENTRAINEUR.....	14
REVALIDATION ENTRAINEURS	14
NF2 – NF3/NM3.....	14
MON ACTIVITE ET LES DIPLOMES ASSOCIES DE LA FFBB.....	15
QUALIFICATIONS MINIMALES ET ADAPTATIONS	16
CQP.TSBB DEMANDE D'ALLEGEMENT D'EVALUATION.....	17

PREAMBULE

ARTICLE L.212-1 DU CODE DU SPORT

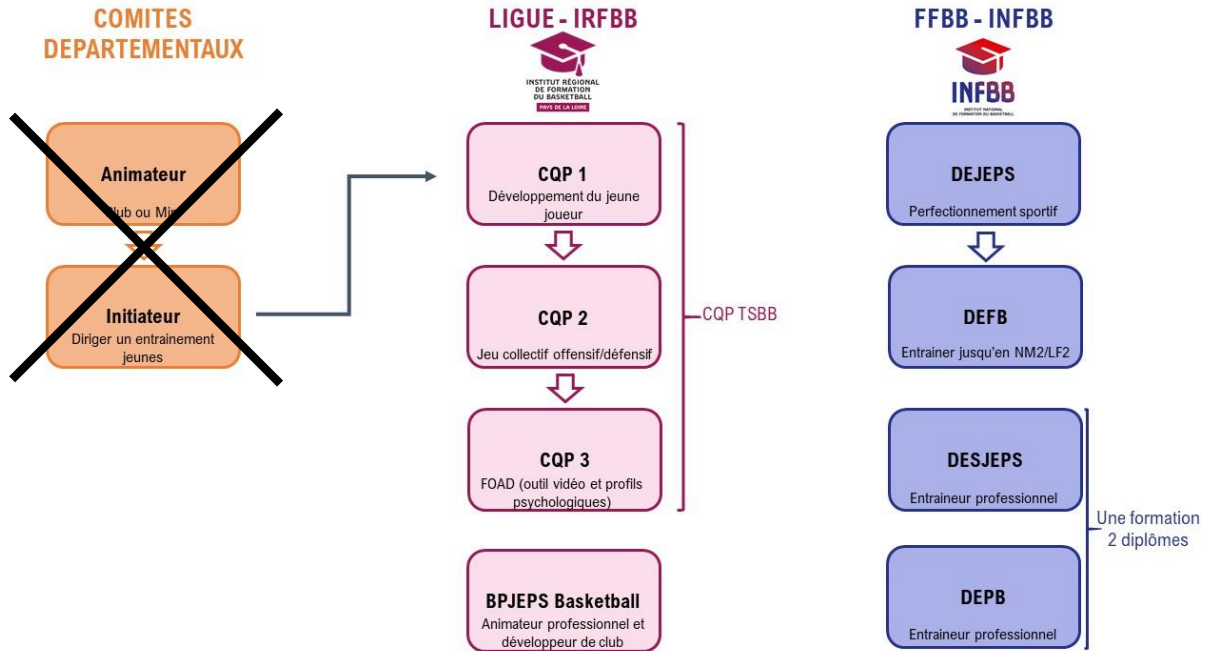
« Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, ... les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification ».

EXTRAIT DU STATUT REGIONAL DU TECHNICIEN

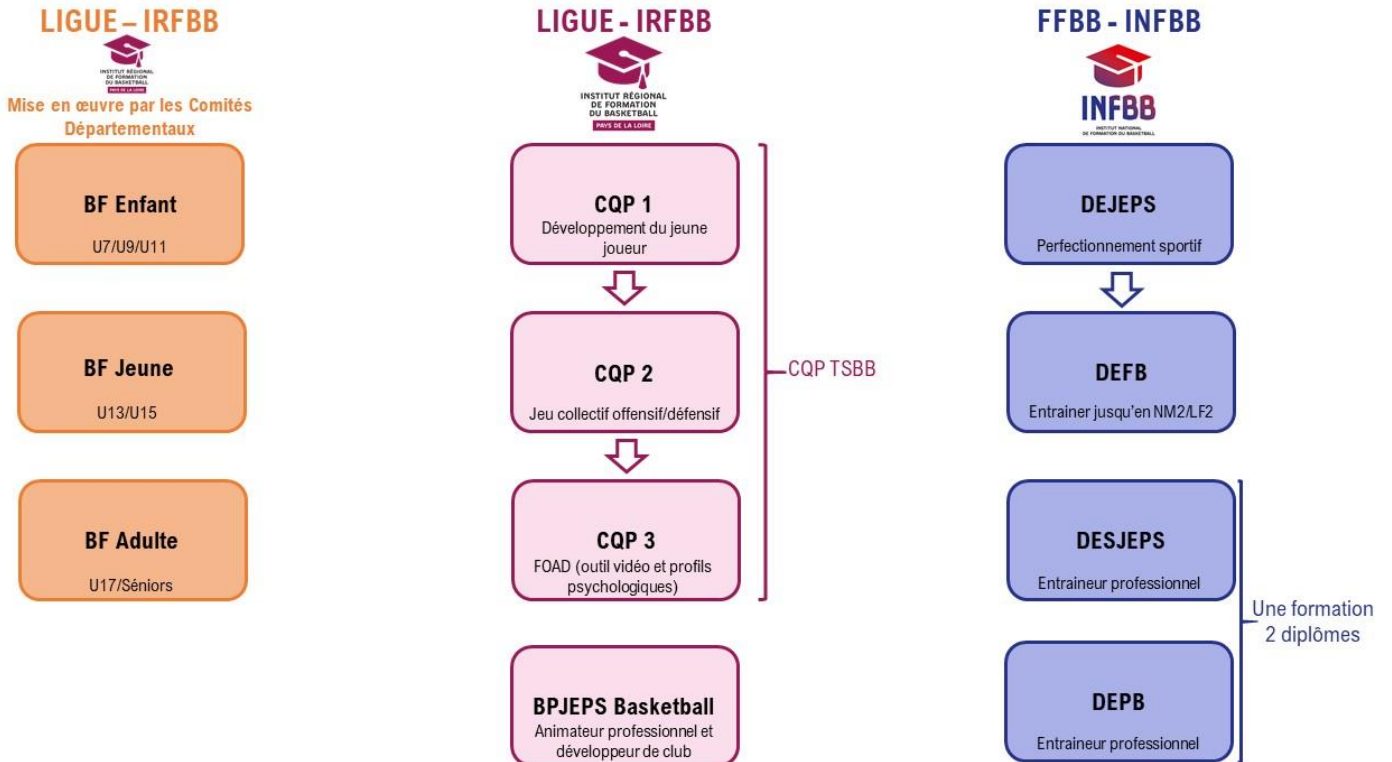
“Le développement des qualités des joueuses et des joueurs est un des objectifs prioritaires de la Ligue des Pays de la Loire. Pour parvenir à ces fins, celle-ci met en place des programmes de formation initiale, permanente et qualifiante des entraîneurs. Ces formations sont appuyées sur un statut destiné à inciter chacun à contribuer à la vocation de base de notre Ligue qui est de garantir des championnats de qualité.”

OFFRE DE FORMATION

ANCIENNE OFFRE DE FORMATION



NOUVELLE OFFRE DE FORMATION : SAISON 2020/2021



FORMATIONS FEDERALES/INITIALES

✓ BREVETS FEDERAUX

- Enfants
- Jeunes
- Adultes

BREVETS FEDERAUX

La Fédération Française de Basketball a initié une Réforme de la Formation Initiale des Techniciens. Celle-ci s'inscrit dans une volonté de simplification et d'adaptation de la manière d'enseigner tout en adaptant les contenus au public. Les Brevets Fédéraux (BF) remplacent les formations ANIMATEURS / INITIATEURS.

J'ENCADRE	Enfants U7/U9/U11	BF Enfant
	Jeunes U13/U15	BF Jeune
	Adultes U17/U20/Sénior	BF Adulte

OBJECTIFS

- Acquérir les bases de l'encadrement sur un public spécifique
- Être capable de « gérer l'environnement du pratiquant » ou « d'accueillir », d'identifier les caractéristiques
- Être capable d'observer et d'analyser, de définir le jeu
- Être capable d'assurer la sécurité, d'animer une situation, de construire une séance
- Être capable d'accompagner en compétition, de communiquer

DUREE DE LA FORMATION PAR BF

6 SEMAINES : durée minimale à respecter pour mettre en œuvre une formation BF
37 heures de formation :

- 21 heures réparties sur 3 à 6 présentiels (journées et/ou demi-journée)
- 16 heures en E-learning

+ Défis terrain

CONDITIONS D'ACCES

- Être licencié FFBB
- Avoir 16 ans

CONTACT

secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org / 02.51.78.85.85

FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

- ✓ **CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN SPORTIF REGIONAL DE BASKETBALL (CQP TSBB)**
- ✓ **BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS MENTION EDUCATEUR SPORTIF SPECIALITE BASKETBALL)**

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN SPORTIF REGIONAL DE BASKETBALL (CQP1 / CQP TSBB)

Le titulaire du P1 ne peut pas entrainer contre rémunération. Il peut encadrer bénévolement une équipe U13/U15/U17/U18 région, PNF/PNM conformément au statut régional du technicien.

Le titulaire du CQP peut entrainer contre rémunération au titre d'une activité accessoire (360 heures par an) et encadrer une équipe en Championnat de France NF2 – NF3 – NM3.

DUREE DE LA FORMATION : 255 heures sur deux saisons sportives

Saison (N) : Présentiel 1 - 40 heures de formation

Saison (N+1) : Présentiels 2 et 3 + alternance (les présentiels 2 & 3 sont validés ensemble)

- Présentiel 2 : 45 heures de formation
- Présentiel 3 : 30 heures de formation (Module 1 et Module 2) et 35 heures en FOAD (Formation à Distance)

Alternance (à partir du Présentiel 3) : Mise en place sur l'année sportive (septembre à avril) - 105 heures (35 semaines de 3 heures). Un tuteur (minimum titulaire du BEES 1^{er} degré option basketball, DE ou DES) est obligatoire.

OBJECTIFS

Présentiel 1	Projet de développement du jeune joueur
Présentiel 2	Projet de jeu collectif offensif et défensif
Présentiel 3	2 Modules + FOAD (profils psychologiques et utilisation de l'outil vidéo)

PRESENTIEL 1

CONDITIONS D'ACCES

- Être licencié FFBB
- Avoir 18 ans minimum (la veille du 1^{er} jour de la formation)
- Être titulaire du PSC1 (date de délivrance à l'entrée en formation*)
- Être titulaire du diplôme fédéral initiateur

ou

- Après avoir fait sa demande d'allègement auprès de la FFBB pour les cas suivants :
 - Être titulaire d'une Licence 3 STAPS – ES Basketball acquise
 - Être joueur(euse) NM1 - NF1 en activité (attestation du Pdt Commission Sportive Fédérale)
 - Avoir été joueur(euse) de PROA – PROB ou Ligue Féminine en arrêt depuis + de 5 ans (attestation par la LNB d'une activité de joueur(euse) professionnel(le))

PRESENTIEL 2 ET 3

CONDITIONS D'ACCES

- Suite à la validation du Présentiel 1 – la photocopie de l'attestation délivrée par le Jury National
- Suite à une demande d'équivalence – la photocopie délivrée par le Jury National
- Suite à une demande d'allègement de formation – la photocopie délivrée par le Jury National

FINANCEMENTS POSSIBLES

Pour les salariés du club :

- Prise en charge par l'OPCO (AFDAS) des frais pédagogiques ET frais annexes (OPTION 1)
- Prise en charge des frais pédagogiques via le COMPTE PERSONNEL DE FORMATION du salarié (OPTION 2)

Pour les bénévoles au sein du club :

- Si salarié de droit privé ou fonctionnaire par ailleurs : Prise en charge des frais pédagogiques via le COMPTE PERSONNEL DE FORMATION du candidat
- Si demandeur d'emploi : Prise en charge par Pôle Emploi

La Ligue versera une aide aux clubs inscrivant un candidat « Bénévole ». Il sera demandé à l'inscription de remplir une attestation sur l'honneur relative au statut du candidat et de nous la faire parvenir en même temps que le dossier d'inscription. »

CONTACT

secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org / 02.51.78.85.85

BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS SPECIALITE BASKETBALL)

Le titulaire du BPJEPS mention éducateur sportif spécialité Basketball peut exercer contre rémunération à temps plein. Ce diplôme ne permet pas d'encadrer une équipe évoluant en championnat régional.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des animateurs professionnels dans le cadre du Basketball capables de mener des actions de découverte et d'initiation de la pratique sportive jusqu'au premier niveau de compétition (départemental)
- Former des professionnels capables de mener des actions d'animation sociale à travers la pratique du Basketball (actions d'insertion en faveur des jeunes, actions d'animation en direction de publics nouveaux, actions de développement de la pratique sportive sur un territoire)
- Former des professionnels capables de mener des projets de développement de structures associatives
- Délivrer un diplôme professionnel « BPJEPS BASKETBALL » permettant aux diplômés de mener des projets d'animation et de développement auprès des clubs de Basketball. Il permet d'exercer contre rémunération à temps plein.

CHAMP ET NATURE DES INTERVENTIONS

- Initiation, découverte et promotion de la discipline
- Mener une action éducative au sein de la structure employeuse et de ses partenaires
- Concevoir des projets d'animation sportive dans l'activité Basketball
- Conduire des séances, des cycles d'initiation et d'apprentissage (niveau départemental)
- Participer aux actions de communication et de promotion de la structure employeuse
- Accueillir différents publics

CONDITIONS D'ACCES

Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation

- Attestation PSC1
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Basketball datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Justifier d'une pratique de l'activité pendant une saison sportive au moyen d'une attestation délivrée par le DTN du Basketball ou son représentant
- Conseillé d'être en formation initiale (Brevet Fédéral)

DUREE DE LA FORMATION

NANTES

- 600 h en centre de formation : Ligue des Pays de la Loire de Basketball
- 600 h minimum en structure (club)

Soit 1200 heures de formation sur 12 mois

Intégration d'une période d'immersion professionnelle de 14 jours à l'étranger

ANGERS

- 700 h en centre de formation : Sur Angers
- 1200 h minimum en structure (club)

Soit 1900 heures de formation sur 24 mois

MODALITES DE L'ALTERNANCE

- Contrat d'apprentissage avec la structure (18-30 ans)
- Contrat de professionnalisation, CDD/CDI de droit commun avec la structure
- Stagiaire au sein de la structure (Demandeurs d'Emploi et Salariés en reconversion uniquement)

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Pour les Apprentis : prise en charge par les OPCO des frais pédagogiques
- Pour les Salariés : prise en charge possible par les OPCO des frais pédagogiques (PEC, contrats de professionnalisation et CDD/CDI de droit commun)
- Pour les Demandeurs d'emploi : prise en charge possible des frais pédagogiques et indemnités selon droit à chômage
- Pour les Salariés en reconversion : maintien du salaire et prise en charge des frais pédagogiques par l'organisme « Transitions Pro » (dispositif « Projet de Transition Professionnelle » à voir avec l'employeur et l'organisme)

CONTACT

Mickaël Borrel - Responsable pédagogique BPJEPS
mickael.borrel@paysdelaloirebasketball.org / 06.19.25.77.44

Timothée Feutry – Coordonnateur BPJEPS
timothee.feutry@paysdelaloirebasketball.org / 07.50.72.30.16

FORMATIONS CONTINUES

- ✓ **LONGOMATCH**
- ✓ **L'ENTRAINEUR ET LE PREPARATION MENTALE**
- ✓ **CLINIC ENTRAINEUR**
- ✓ **REVALIDATION ENTRAINEUR (NF2 – NF3/NM3)**

LONGOMATCH

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les bases de l'analyse vidéo
- Maîtriser un logiciel gratuit d'analyse de performance
- Organiser son observation et son analyse
- Savoir transmettre un message en fonction de l'objectif et du public
- Développer la communication interne et externe de votre club grâce à l'outil vidéo

PUBLIC CONCERNE

Entraîneurs techniciens, salariés des clubs

Entraîneurs-coachs championnats nationaux et régionaux séniors et jeunes

Entraîneurs en recherche d'activité

INTERVENANT : John DELAY

Responsable du centre de formation de l'UFAB49 - Assistant vidéo de l'équipe LF2

Assistant Vidéo de l'Équipe de France U20

DUREE DE LA FORMATION

4 jours sous le format 2+1+1 avec mise en pratique et suivi entre les journées de rassemblement
09h00-12h00 /13h30-16h30

CONTENU DE FORMATION

Jours 1 et 2

- Savoir utiliser de façon optimale le matériel nécessaire à l'analyse de la performance (Caméscope / Vidéoprojecteur / Logiciel traitement Vidéo)
- Connaître la démarche permettant la construction de fenêtres d'analyse
- Savoir mettre en œuvre les règles de base permettant la réalisation des premiers montages

Jour 3

- Savoir réaliser des montages individuels dans le but d'appuyer un entretien de développement d'un joueur
- Savoir réaliser des montages de son équipe dans le but d'analyser les problèmes rencontrés et d'y remédier
- Savoir « faire parler » l'outil statistique au service de l'analyse de la performance

Jour 4

- Savoir réaliser un montage dans le but de réaliser une présentation utile d'une équipe adverse
- Savoir utiliser la vidéo comme outil du développement de la communication de votre club (création de support de communication et marketing)

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Pierre-Laurent BALIELLO pierre-laurent.baliello@paysdelaloirebasketball.org / 06 67 90 06 53

John DELAY john.delay@me.com / 06 21 62 01 20

L'ENTRAINEUR ET LA PREPARATION MENTALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir l'impact du mental dans le métier d'entraîneur
- Identifier et définir les leviers pour développer l'ambition l'entraîneur et chez les joueurs
- Acquérir un process pour accompagner les joueurs vers une régularité comportementale

PUBLIC CONCERNE

Salariés de club, de comité ou Ligue, entraîneur, manager

INTERVENANT : Gilles SERO

Ex-sportif de haut niveau, diplômé en psychologie clinique, spécialiste de la motivation dans le sport de haut niveau et l'entreprise, je travaille depuis plus de vingt ans sur les notions de « la gagne ».

DUREE DE FORMATION

3 jours, soit 21 heures (09h00-12h30 / 13h30-17h00)

METHODE PEDAGOGIQUE

- Activité heuristique : prise de conscience par le biais de réflexions. Définir le sujet, de prendre du recul par rapport à son quotidien.
- Apport théorique et expérientiel : mise en sens. Apport théorique complété par des apports d'expériences pratiques.
- Activité applicative : mise en pratique, jeux de rôles, réflexions en groupes, éventuellement filmés

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 : Gagner, 1er sinon rien. Le pouvoir du mental

- Le mental Quésaco ? Échanges et définition du mental/Comment optimiser le mental des joueurs
- GS Performance : Les 7 leviers de modélisation de la performance
- La fixation d'objectifs : Objectifs d'optimisation, de progression, de résultat et de performance

Jour 2 : Manager comme vous êtes ! Jouez votre jeu

- Les 3 leviers pour développer l'ambition :
- Pourquoi et comment mieux se connaître ?
- Les fondamentaux du métier de manager : créer les conditions de motivation
- La connaissance de son environnement : les basiques d'une communication efficace

Jour 3 : Manager au quotidien : Simplicité et Régularité

- L'état d'esprit qui conduit à la performance, quel que soit son niveau
- La préparation mentale avant un match, un entretien, une réunion
- La gestion mentale de ses actions : La concentration
- L'analyse de ses performances : construire une grille d'analyse

CONTACTS

Antoine LIGONNIERE

antoine.ligonniere@paysdelaloirebasketball.org / 06 61 89 27 88

Gilles SERO

gilles@gilles-sero.com / 06 10 58 67 75

CLINIC ENTRAINEUR

RAPPEL DU STATUT REGIONAL DU TECHNICIEN 2020/2021

ART 6 : FORMATION PERMANENTE ET REVALIDATION

Tous les entraîneurs des équipes évoluant dans les championnats régionaux jeunes sont tenus de participer au « Clinic entraîneur » organisé chaque année par la Ligue.

Cette formation a un caractère **obligatoire** chaque année ; quel que soit le niveau de qualification de l'entraîneur concerné.

La Commission Technique Régionale a donc mis en place un stage sous la forme d'un Clinic réparti sur deux dates et trois lieux pour chaque session.

M. Pierre-Laurent BALIELLO, CTS

OBJECTIF

Revalidation des techniciens entraînant dans les niveaux régionaux jeunes (hors U20) et Pré-National

CONTENU

En cours

CONTACT

secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org / 02.51.78.85.85

REVALIDATION ENTRAINEURS

NF2 – NF3/NM3

Celui-ci s'adresse aux entraîneurs des clubs engagés en NM3/NF3 et NF2 sur le territoire des Pays de la Loire. Les assistants n'ont pas l'obligation au regard du statut de l'entraîneur.

CONTACT

secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org / 02.51.78.85.85

MON ACTIVITE ET LES DIPLOMES ASSOCIES DE LA FFBB

Mon métier	Mon public, ma structure		Bénévolement Brevet Fédéral	Contre rémunération Diplôme ou Certificat	
J'ENTRAINE	Des joueuses / joueurs professionnels			DEPB	
	A plein temps	Un club en Championnat de France		DEFB	
		Une ou plusieurs structures		DEJEPS	
	A titre accessoire	Une équipe en championnat de France Jeune		DEFB	DEFB
		Une équipe en championnat de France (Jeune ou NM3/NF3)		CQP.TSBB	CQP.TSBB
		Un club sans équipe en championnat de France		Selon statut régional de l'entraîneur	CQP.TSBB
		Une équipe en championnat Régional		Selon statut régional de l'entraîneur	CQP.TSBB
J'ANIME	A plein temps		BP-JEPS Sports Collectifs BP-JEPS Mention Basketball		
	Occasionnellement		Animateur Club Animateur mini- basket	BPJEPS Sports Collectifs BPJEPS Mention Basketball	

QUALIFICATIONS MINIMALES ET ADAPTATIONS

Secteur masculin

CHAMPIONNAT	ENTRAINEUR	ENTRAINEUR ADJOINT
Jeep ELITE	DEPB	Entraîneur adjoint 1 : DEPB ou DEFB + DAV ou DEFB + DPPBB Entraîneur adjoint 2 : DEFB
PRO B Championnat Espoirs LNB NM1	DEPB	DEFB
NM2	DEFB	
NM3	CQP.TSBB	
U18 ELITE	DEFB	CQP.TSBB
U15 ELITE	DEFB	
PNM	CQP P1	
U13//U15/U17 REGION	CQP P	

Secteur féminin

CHAMPIONNAT	ENTRAINEUR	ENTRAINEUR ADJOINT
LFB	DEPB	DEFB
LF2	DEFB	CQP.TSBB
NF1	DEFB	
NF2 NF3	CQP.TSBB	
U18 ELITE	DEFB	CQP.TSBB
U15 ELITE	DEFB	
PNF	CQP P1	
U13/U15/U18 REGION	CQP P1	

CQP.TSBB DEMANDE D'ALLEGEMENT D'EVALUATION

Etudiant

PROFIL DU DEMANDEUR	PIECES A FOURNIER	VALIDATION PARTIELLE (niveau d'entrée en formation)
Titulaire de la Licence 3	- Photocopie examen licence 3 - Attestation option Basket	Formation en présentiel 1
Professeur d'EPS (CAPEPS)	- Photocopie diplôme - Attestation option Basket	Formation en présentiel 2

Joueur

PROFIL DU DEMANDEUR	PIECES A FOURNIER	VALIDATION PARTIELLE (niveau d'entrée en formation)
Jeep ELITE – PRO B – LFB En activité	Attestation par la LNB de la situation du joueur professionnel	Formation en présentiel 2
Jeep ELITE – PRO B – LFB En arrêt depuis – 5 ans	Attestation par la LNB d'une participation de 100 matchs minimum	
Jeep ELITE – PRO B – LFB En arrêt depuis + 5 ans	Attestation par la LNB d'une activité de joueur professionnel	Formation en présentiel 1
L2 – NF1 – NM1 En activité	Attestation du Président de la Commission Sportive Fédérale	

Enseignant

PROFIL DU DEMANDEUR	PIECES A FOURNIER	VALIDATION PARTIELLE (niveau d'entrée en formation)
D'une collectivité locale	Attestation Municipale	Formation en présentiel 1
Breveté d'Etat d'une autre discipline	Copie du diplôme B.E.	
BPJEPS – Activités Physiques pour Tous	Copie du diplôme	
BPJEPS – Spécialité Basket	Copie du diplôme	Formation en présentiel 2